

Montréal, le 21 janvier 2022

Monsieur Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Monsieur le Ministre,

Je vous écris au nom de la Commission de l'éducation en langue anglaise (CELA) pour vous exhorter de combler le poste de sous-ministre adjoint au Secteur du réseau éducatif anglophone, des relations interculturelles et des Autochtones dans les meilleurs délais. La communauté éducative anglophone nous soutient face à cette demande.

Depuis près de huit mois et pendant les bouleversements de la pandémie de Covid-19 qui ont touché la vie des élèves en nuisant à leur rendement scolaire et à leur bien-être en général, le secteur anglophone a attendu avec impatience la nomination d'un nouveau sous-ministre adjoint qui serait à l'écoute de leurs préoccupations et qui les transmettrait aux instances décisionnelles au niveau du ministère de l'Éducation. Notons que le poste de sous-ministre adjoint (SMA) aux services à la communauté anglophone a été créé en 1992 afin d'encadrer l'enseignement en anglais et pour répondre aux inquiétudes liées au fait que la communauté anglophone n'avait pas de voix au sein du ministère de l'Éducation à même de représenter sa réalité particulière. La CELA est d'avis qu'il est aussi important aujourd'hui qu'il l'était à l'époque et que leur voix doit être entendue et amenée aux tables décisionnelles du Ministère avant la prise de décisions.

La communauté anglophone a eu la chance d'avoir été représenté par des éducateurs et éducatrices de haut calibre reconnus pour leur leadership qui ont non seulement compris les besoins et les défis grandissants auxquels la communauté minoritaire anglophone fait face. Ceux-ci ont toujours maintenu des liens étroits de collaboration avec les principales parties prenantes en les écoutant attentivement afin de découvrir des pistes de solution plus adaptées à leurs structures et aux besoins de leur clientèle. Ces SMA ont également

...2

travaillés activement pour pallier aux défis qui nous sommes propres en initiant et en mettant en œuvre des structures conçues de façon à redresser les questions liées à l'équité dans la prestation des services. Parmi ceux-ci, peuvent être énumérés les commissions scolaires linguistiques, les centres communautaires, APCA, LEARN et COPRSAQ. La réussite des élèves anglophones peut être attribuer dans une large mesure aux fruits de cette collaboration.

À cette fin et sur la base des préoccupations que nous avons entendues exprimer dans le secteur anglophone, la CELA souhaite vous faire part de leurs recommandations concernant la nomination du prochain SMA.

Tout d'abord, il est impératif que le SMA soit un leader reconnu et comprenne et défende le rôle important que jouent nos écoles et les centres anglophones et autochtones dans l'éducation des élèves québécois. De plus, la ou le SMA doit être un administrateur scolaire expérimenté issu de la communauté anglophone qui a une expérience démontrable en pédagogie, en administration et dans l'élaboration des politiques, et qui serait prêt à collaborer avec les commissions scolaires anglophones et autochtones, ainsi qu'avec les différents acteurs dans la communauté anglophone et les communautés autochtones, y compris la présente commission consultative.

Pour conclure, la CELA tient à souligner l'excellent soutien que M. Georges Lemieux a apporté à notre travail au cours de cette année scolaire en tant que sous-ministre adjoint par intérim. Il s'est montré à l'écoute et aidant, et, en tant que membre ex officio, il a mérité le respect de notre Commission.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



Tino Bordonaro

c.c. M. Alain Sans Cartier, sous-ministre de l'Éducation